

**AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL  
DOSSIER DE PRESSE**

**Avec ADER 4, Etat et Région accompagnent la mutation d'une filière stratégique pour l'emploi et le développement économique en Occitanie**

**Signature du Plan ADER 4**

**Jeudi 19 juillet 2018**



# Sommaire

<b>EDITOS .....</b>	<b>03</b>
<b>2017-2021 : 4<sup>E</sup> VOLET D'UN PLAN STRATÉGIQUE ET PARTENARIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS .....</b>	<b>05</b>
3 DÉFIS POUR 1 FILIÈRE INDUSTRIELLE EN PLEINE MUTATION .....	06
1 COMITÉ DE COORDINATION POUR UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET EFFICACE .....	07
4 AXES STRATÉGIQUES POUR L'EMPLOI ET L'INNOVATION .....	08
AXE 1 - AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT .....	09
AXE 2 - CONSOLIDER LA CHAÎNE DE VALEUR GRÂCE À UNE INGÉNIERIE FINANCIÈRE ADAPTÉE ET UNE INTERNATIONALISATION OFFENSIVE .....	10
AXE 3 - SOUTENIR L'INNOVATION .....	11
AXE 4 - GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET ANTICIPER LES BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES .....	12
<b>LE SOUTIEN RENFORCÉ DE L'ETAT AUX FILIÈRES INDUSTRIELLES .....</b>	<b>14</b>
<b>LA RÉGION DÉPLOIE SON PLAN RÉGIONAL AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL .....</b>	<b>15</b>
<b>LES CHIFFRES CLÉS D'UN ÉCOSYSTÈME MOTEUR EN OCCITANIE .....</b>	<b>18</b>

L'aéronautique et le spatial sont incontestablement un moteur de la dynamique économique en région.

Hier berceau de cette aventure industrielle, l'Occitanie s'affiche aujourd'hui comme un pôle majeur au niveau mondial.

Savoir-faire d'excellence, formations reconnues, groupes internationaux, PME innovantes

et laboratoires de pointe en font un territoire en émulation. Ici, des hommes et des femmes passionnés imaginent et construisent l'avion du futur. Un avion plus propre, plus économe en énergie, qui fait de l'innovation un facteur stratégique de développement et de différenciation.

Cette formidable dynamique est le fruit d'un écosystème riche, où la complémentarité des acteurs, tout au long de la chaîne de valeur, nourrit le développement de l'ensemble de la filière. Depuis Toulouse ou Montpellier, mais aussi dans nos territoires, l'aéronautique et le spatial irriguent de nombreux bassins d'activités et soutiennent la création d'emplois en Occitanie.



Comme dans bien des domaines, les acteurs de la filière font face aujourd'hui à de profondes mutations. Transformation numérique, digitalisation et transition énergétique bouleversent les métiers, les process, les marchés. Conscients de ces enjeux déterminants pour le devenir de la filière, nous avons souhaité, avec l'Etat, renforcer notre mobilisation partenariale pour accompagner les entreprises régionales dans cette transition.

**“ une nouvelle étape déterminante de notre engagement pour l'emploi en Occitanie ”**

Désormais, avec cette 4<sup>e</sup> génération du Plan ADER, s'ouvre une nouvelle étape déterminante de notre engagement pour la structuration de la filière et l'emploi en Occitanie. Et avec son Plan régional aérospatial doté de 200 M€, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est d'ores-et-déjà à l'action pour décliner dans les territoires les ambitions partagées de ce 4<sup>e</sup> Plan ADER.

---

**Carole Delga**  
Présidente de la Région  
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée



Les plans ADER scellent depuis 2001 un partenariat très fort entre l'Etat et le Conseil régional au service du développement de la filière aérospatiale. La signature de cette nouvelle mouture est l'occasion de se réjouir, une fois encore, du miracle économique que représente l'implantation en Occitanie des grands donneurs d'ordres de l'aéronautique et du spatial.



la mise en cohérence des moyens d'accompagnement des entreprises de différentes tailles et à tous stades de leur développement. La région a aussi su conjuguer les efforts individuels et collectifs en matière d'enrichissement et d'adaptation des parcours de formation initiale et continue, et ce, au plus près des besoins des entreprises et des spécificités des bassins d'emplois.

90 000 emplois dans l'assemblage et la chaîne de sous-traitance, 8 500 chercheurs et 16 500 étudiants, voilà à ce jour la pénétration de la filière dans les bassins d'emploi, de recherche et d'innovation de l'ensemble de la région. Ce sont aussi et surtout de très belles réussites individuelles et collectives qui sont venues récompenser la prise de risque et l'esprit entrepreneurial des acteurs économiques régionaux.

Dans un paysage de plus en plus concurrentiel à la faveur d'une internationalisation des marchés et des flux ainsi que de mouvements de consolidation, il est indispensable de préparer ensemble l'avenir de l'industrie aérospatiale régionale. La région a la chance de posséder un écosystème riche avec notamment, sur le thème de l'innovation, l'IRT Saint-Exupéry et le pôle de compétitivité Aerospace Valley. Leur installation récente au sein du B612 est un signe fort de la consolidation et de

Être parvenu à renforcer la lisibilité des politiques de tous les acteurs au service du développement de la filière aérospatiale est une grande réussite des plans ADER. C'est pourquoi il importe que, dans la période couverte par cette quatrième mouture, nous partagions le plus largement possible les priorités qui motivent nos actions. Elles seront mises au service de notre ambition commune : faire de l'Occitanie l'un des futurs points nodaux d'un écosystème aérospatial désormais résolument mondial.

C'est pleinement conscient de ces enjeux que l'Etat s'engage dans ce quatrième plan ADER et mettra ses moyens et son expertise au service du développement de la filière, dans une action coordonnée avec l'ensemble des ministères et acteurs du développement économique.

**“ un partenariat très fort entre l'Etat et le Conseil régional au service du développement de la filière aérospatiale ”**

**Pascal Mailhos**  
Préfet de la Région Occitanie  
Préfet de la Haute-Garonne



# 2017-2021 : 4<sup>e</sup> volet d'un plan stratégique et partenarial pour le développement d'une filière d'excellence et créatrice d'emplois

Avec près de 90 000 emplois dédiés, 1 100 entreprises et un potentiel universitaire et de recherche unique au monde, l'aéronautique et le spatial sont deux domaines industriels stratégiques pour le développement et le rayonnement de l'Occitanie.

Les pouvoirs publics se mobilisent donc fortement pour **accompagner et favoriser la montée en maturité de la filière**, dans un cadre européen et global, en cohérence avec les contraintes et les stratégies des divers acteurs industriels. **Depuis 2001, au travers des précédentes générations du Plan ADER\***, Etat et Région ont ainsi mobilisé de nombreux leviers d'intervention pour accompagner les acteurs et opérateurs dans leur développement.

## \* Plan ADER

\***Plan ADER** : plan spécifique d'Actions pour le Développement des Entreprises Régionales de sous-traitance. Il rend hommage à Clément Agnès ADER, pionnier de l'aviation né à Muret en 1841, et à son aéroplane Eole.



Aujourd'hui, ce 4<sup>e</sup> volet du Plan ADER **concrétise l'ambition aéronautique et spatiale** de l'Etat et de la Région, **réaffirme une volonté commune et ambitieuse** pour le développement de la filière et **dresse un constat partagé** des enjeux et des défis à relever. Il précise les **principaux axes d'intervention d'une politique commune au service de l'emploi et de la création de valeur en région**.

Ce nouveau Plan ADER **tient compte des besoins de la filière** autour notamment de la consolidation du tissu de PME de la *supply chain* ; du passage de seuil des entreprises (PME vers ETI), pour leur donner les moyens d'investir, de recruter, d'innover et d'absorber les cadences croissantes ; de la nécessité de veiller à la solidarité entre tous les niveaux de la chaîne, des donneurs d'ordre aux sous-traitants, sur le partage des risques et des marges ; du soutien à l'innovation et à la diversification des marchés et des clients. Par ailleurs il **intègre de manière volontariste et transversale la digitalisation de l'industrie comme vecteur de développement et de mutation**.

### 3 DÉFIS POUR UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE EN PLEINE MUTATION

Le Plan ADER 4 apporte une réponse aux principaux défis qui impactent les entreprises, leurs modèles de production et leurs perspectives de développement :

› **Défis économiques** : croissance du trafic aérien, augmentation des cadences de production, mutation des systèmes de production et des relations « clients-fournisseurs », développement de nouveaux marchés à l'international, transfert de technologies et de savoir-faire, internationalisation de la sous-traitance...

› **Défis de la transition écologique et technologique** : réduction des consommations énergétiques, développement de nouvelles technologies, introduction de nouveaux matériaux composites, maintenance et démantèlement, valorisation des « déchets », accélération de l'écoconception, recherche et développement...

› **Défi de la transition numérique** : digitalisation des entreprises, évolution

des métiers et savoir-faire, automatisation, nouveaux services en vols, big data, fiabilité et cybersécurité...

Sous l'impulsion de l'évolution du marché, l'ensemble des acteurs industriels est maintenant engagé dans une **nouvelle phase de structuration et de consolidation au niveau mondial**.

**Le panorama industriel régional est en phase de transformation.** Désormais, l'enjeu majeur pour les acteurs de la *supply chain* consiste à **renforcer leur spécialisation et leur excellence pour faire de la filière régionale l'élément central d'un écosystème international**.

Cette alliance de la tradition et de la projection constituera l'axe majeur susceptible de développer l'activité aérospatiale en région. Pour consolider le tissu industriel et développer l'emploi sur son territoire, l'Occitanie devra **s'imposer comme le pôle de référence européen et l'un des principaux points nodaux mondiaux** de « l'écosystème global » des industries aérospatiales à l'horizon 2030-2040.



Piraud Hervé - Madeeli

## UN COMITÉ DE COORDINATION POUR UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET EFFICACE

La gouvernance du Plan ADER 4 s'articulera autour de 3 comités : un **Comité de pilotage Etat / Région**, un **Comité de coordination et de veille partagée Etat / Région**, un **Comité Technique du Plan Ader** (CTPA).

Le comité de coordination assurera la mise en œuvre du plan et de son suivi. Le CSFR, Comité Stratégique de la Filière Régional, en tant qu'organe de représentation des industriels, sera une instance privilégiée pour faire remonter au comité de coordination des projets d'actions. Les grands avionneurs et donneurs d'ordres pourront également saisir ce comité pour présenter l'évolution de leurs stratégies et alerter les pouvoirs publics sur d'éventuels impacts sur leurs partenaires. Les partenaires historiques de l'Etat et de la Région (Agences, BdF, CCI, BPI, pôles et cluster, ...) seront également associés, ils pourront être force de proposition et participer activement à la mise en œuvre d'actions de développement.



### Spatial - Occitanie : 1<sup>re</sup> filière française des nanosatellites

Lors du précédent plan ADER, Etat et Région ont accompagné l'émergence de la **1<sup>re</sup> filière française industrielle des nanosatellites**, notamment en soutenant les démarches d'innovation collaborative.

Les actions de développement de l'offre régionale en matière de nanosatellites seront poursuivies. ADER 4 prévoit également d'accompagner la remontée dans la chaîne de valeur des PME et ETI régionales, notamment dans le spatial.

## ADER 4 : 4 AXES STRATÉGIQUES POUR L'EMPLOI ET L'INNOVATION

Afin d'accompagner la montée en maturité de la filière, l'Etat et la Région s'engagent au travers de ce Plan ADER 4 à orienter leur politique en faveur de la filière aérospatiale régionale selon les axes suivants :

- Axe 1 Améliorer la performance de la chaîne d'approvisionnement** : capacité de production, usine 4.0, performance industrielle, automatisation ;
- Axe 2 Consolider la chaîne de valeur** grâce à une ingénierie financière adaptée et une internationalisation offensive ;
- Axe 3 Soutenir l'innovation** : l'avion vert, l'avion plus électrique, les nouveaux matériaux...
- Axe 4 Gérer les Ressources Humaines** et anticiper les besoins en emplois et compétences : formation, recrutement, structuration.



Dumas Patrick - Eurelios



## Axe 1 - Améliorer la performance de la chaîne d'approvisionnement : capacité de production, usine 4.0, performance industrielle, automatisation

Les perspectives contrastées selon les segments et les programmes, la nécessité pour certains acteurs de se repositionner et repenser leur business model ou le nécessaire renforcement de la compétitivité des sociétés conduisent l'Etat et la Région à intervenir sur la performance de la chaîne d'approvisionnement par une approche personnalisée au regard des problématiques diversifiées des différents acteurs.

Ces actions porteront sur un **accompagnement individuel des entreprises ou s'articuleront autour d'actions collectives en vue d'améliorer la performance globale de la *supply chain*.**

### ► **Objectifs et actions envisagées**

#### **Modernisation de la capacité de production :**

- ✓ Accompagner l'acquisition de moyens de production et l'immobilier d'entreprise par la mise en place de subventions pour limiter l'endettement des entreprises dont l'activité est fortement capitalistique, et d'avances remboursables pour exercer un important effet levier vis-à-vis des partenaires bancaires.
- ✓ Accompagner l'implantation de projets stratégiques pour la filière et les territoires.

#### **Lutte contre les TMS et diminution des consommations d'énergies fossiles :**

- ✓ Robotisation et automatisation des chaînes de production : du diagnostic du besoin à l'acquisition.
- ✓ Assistance des opérateurs : équipement digital, cobots.
- ✓ Accompagnement des plans d'actions en matière d'amélioration des conditions de travail.
- ✓ Accompagnement des plans d'actions en faveur des économies d'énergie, de la production d'énergie propre.
- ✓ Action collective sur les évolutions normatives environnementales.

#### **Optimisation de la qualité de la production et des flux internes, amélioration des relations clients / fournisseurs :**

- ✓ Numérisation du suivi de la production et action de grappe pour connecter les entreprises entre elles (AirSupply ...).
- ✓ Action de grappe de performances industrielles.
- ✓ Actions collectives sur les évolutions normatives de production.
- ✓ Veille sur les liens clients / fournisseurs, PME-Actionnaire...
- ✓ Actions d'amélioration de la relation clients / fournisseurs ; promotion de la médiation.

#### **Généralisation des actions de cybersécurité et de protection plus générale :**

- ✓ Actions de sensibilisation et de formation.
- ✓ Financements des outils de protection.
- ✓ Mise en place d'une plate-forme régionale de test en matière de résistance aux attaques informatiques.

## Axe 2 - Consolider la chaîne de valeur grâce à une ingénierie financière adaptée et une internationalisation offensive.

La politique de risk sharing adoptée par les donneurs d'ordres et la transformation de l'industrie aéronautique, d'une industrie artisanale vers une industrie de volume, **nécessitent une consolidation de la filière**. Cette recherche de consolidation appelle notamment le **renforcement des fonds propres des entreprises** devant s'engager dans des opérations de croissance externe en vue d'atteindre une taille critique. Une consolidation indispensable pour ces entreprises, qu'il s'agisse de maintenir leur position ou d'accéder à de nouveaux marchés.

Pour lever les freins existants et accompagner le passage de seuil (PME vers ETI), **l'Etat et la Région s'engagent dans une politique ambitieuse en matière d'ingénierie financière et d'internationalisation des entreprises**. Il s'agira d'accompagner les entreprises régionales dans la **construction d'une stratégie export de long terme et dans la prospection sur les sous-secteurs porteurs afin de renforcer l'écosystème régional**.

### ► Objectifs et actions envisagées

- ✓ Poursuivre les analyses et réflexions relatives aux spécificités du modèle cycle long de l'aéronautique et adapter les moyens de financements aux enjeux de la filière.
- ✓ Accompagner les grosses PME-ETI à l'échelle européenne en cohérence avec le schéma Etat-Région d'intelligence économique.
- ✓ Mobiliser les fonds de la BEI afin de disposer des moyens nécessaires à l'accompagnement des PME et ETI matures sur des outils de capital-investissement ou de dettes.
- ✓ Accompagner le dialogue avec les partenaires financiers pour permettre aux entreprises de construire avec eux une relation mature et durable.
- ✓ Inscire l'ingénierie financière comme une des priorités de l'accompagnement des entreprises pour faciliter l'accès aux financements privés.
- ✓ Mobiliser les fonds FOSTER TPE-PME et IRDI SORIDEC pour accompagner les évolutions technologiques qui feront l'avion de demain.
- ✓ Mettre en place un comité spécifique, associant BPI France et la Banque de France, avec un rôle d'orientation dans le but de créer une vision « filière ».
- ✓ Mettre en place et animer un réseau de partenaires au niveau européen et international.



© Grollier-Philippe---Region Occitanie

## Axe 3 - Soutenir l'innovation : l'avion vert, l'avion plus électrique, les nouveaux matériaux...

**Le secteur de la R&D vit un tournant dans le domaine de l'aéronautique et du spatial**, du fait notamment de l'achèvement des grands programmes qui permettaient jusqu'alors de guider et d'irriguer la filière. Malgré un certain manque de visibilité sur l'avenir, les entreprises doivent poursuivre leur effort d'innovation afin de maintenir un certain niveau de différenciation.

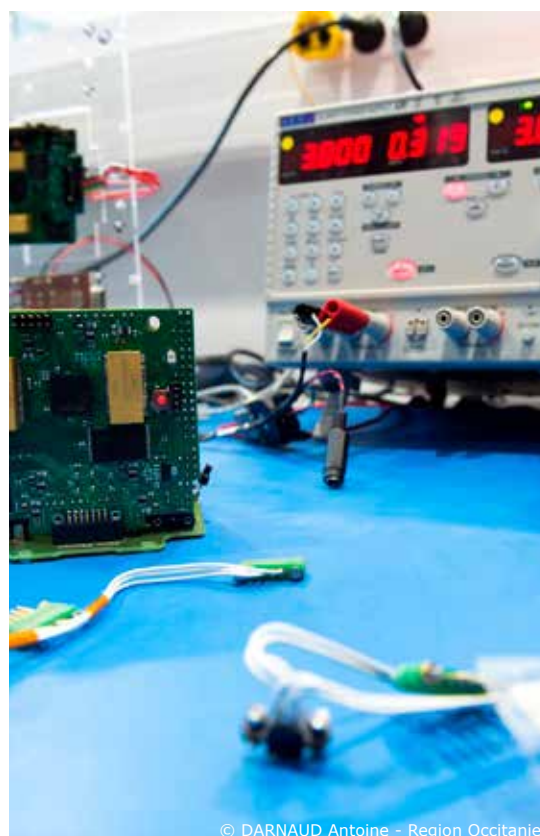
Ainsi, **les technologies de rupture, l'avion plus économique et écologique, ou encore les nouveaux services** sont les principaux défis à relever identifiés dans le cadre du CORAC, Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile, et de *Clean Sky*, qui fixent la feuille de route européenne et nationale.

Enfin, les technologies du numérique et les nouvelles architectures peuvent conduire à un **manque de repères et à un risque de dispersion des efforts**, voire un effet de dilution dans des axes R&D trop nombreux.

Il convient donc pour l'Etat et la Région d'**établir une feuille de route R&D fondée sur les domaines d'excellence et les opportunités pouvant valoriser la filière régionale, en favorisant notamment l'innovation collaborative, dans un contexte de ressources contraint.**

### ► **Objectifs et actions envisagées**

- ✓ Accompagner des études de faisabilité préalables aux activités de R&D pour inciter les PME/ETI à se lancer dans des projets d'innovation dérisqués.
- ✓ Contribuer à des appels à projets nationaux et engager des appels à projets R&D régionaux collaboratifs.
- ✓ Accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs feuilles de routes technologiques.
- ✓ Soutenir le développement d'initiatives mutualisées régionales fédératrices de grande ampleur (démonstrateurs technologiques, plateformes de développement, expérimentations d'innovations organisationnelles au sein de la filière).
- ✓ Accompagner des démarches d'anticipation et de résolution des difficultés liées aux démarches de protection de Propriété intellectuelle et d'élaboration des prévisions de retombées.
- ✓ Accompagner les phases de développement de lignes pilotes.



© DARNAUD Antoine - Région Occitanie

## Axe 4 - Gérer les Ressources Humaines et anticiper les besoins en emplois et compétences : formation, recrutement, structuration.

Avec plusieurs grandes écoles d'ingénieurs de renommée nationale ou mondiale, des universités, des lycées professionnels (St Exupéry à Toulouse, Jean Dupuy à Tarbes,...) et des centres de formations reconnus (CFAI, AFPA, CFA ESMA, CFA ENAC ...), **l'Occitanie bénéficie d'une offre de formations riche et diversifiée.**

Depuis de nombreuses années, des difficultés récurrentes sont toutefois constatées pour les entreprises de la *supply chain*, notamment les plus petites, pour identifier et recruter les bons profils du fait notamment : d'une image parfois négative de l'industrie et de la méconnaissance des métiers et opportunités du secteur ; du décalage entre les besoins de l'industrie et le temps nécessaire pour faire évoluer les référentiels pédagogiques du système académique ; du décalage pouvant parfois exister entre le contenu des formations initiales et les compétences recherchées ; ou encore du faible développement de l'alternance. Par ailleurs, une visibilité insuffisante sur l'évolution du marché peut également freiner certains dirigeants dans leur démarche de recrutement. Enfin, la mutation de la filière et le développement des nouvelles technologies impactent directement les compétences et les emplois.

Dans ce contexte, le plan ADER 4 visera à **développer une offre de formation initiale répondant aux enjeux de demain, à accompagner la formation professionnelle continue et le développement des compétences en aidant les entreprises sous-traitantes de l'aérospatial à trouver, développer, réorienter et mobiliser les compétences nécessaires.**



© Tchaikovski Artem - Region Occitanie



## ► Objectifs et actions envisagées

### **Démarche d'observation prospective :**

Soutien à l'observatoire régional des compétences industrielles par l'Union des Industries de la Métallurgie, en partenariat avec Pôle Emploi (créé fin 2017).

Il poursuit notamment **4 missions** :

- ✓ Observation, pour une meilleure connaissance du tissu régional.
- ✓ Anticipation des évolutions des besoins en compétences et qualifications.
- ✓ Information et communication pour favoriser l'attractivité du secteur.
- ✓ Facilitation dans la mise en relation des parties prenantes.

Partenaires : UIMM, Direccte, Pôle Emploi, Région, Airbus.

### **Formation initiale - Formation par apprentissage - Formation continue :**

**Parce que l'apprentissage est un véritable levier de croissance, qui bénéficie d'une bonne progression des effectifs en Occitanie**, Etat et Région ont fixé **3 objectifs** de travail sur cet axe :

- ✓ Augmenter le nombre d'apprentis (toutes filières confondues) : atteindre 40 000 apprentis d'ici 5 ans (6 000 apprentis supplémentaires) en veillant à maintenir la complémentarité avec la formation professionnelle initiale sous statut scolaire.
- ✓ Renforcer l'excellence et la qualité de l'apprentissage : mieux répondre aux besoins économiques des entreprises tout en améliorant les conditions de réussite et d'insertion professionnelle des jeunes.
- ✓ Renforcer le lien entre formation et

recrutements en mettant en place un Groupe de Travail avec les entreprises et les organismes de formation initiale ou continue autour de la problématique des alternants et des stages en entreprise dans le cadre des formations.

**Pour accompagner les chefs d'entreprises et les salariés dans l'appréhension du changement** liés à la digitalisation, aux mutations technologiques et à l'internationalisation, le Plan ADER 4 prévoit :

- ✓ La mobilisation des programmes de formation destinés aux demandeurs d'emploi.
- ✓ La valorisation de l'offre de formation disponible en région auprès des entreprises.
- ✓ Le renforcement des dispositifs de formation professionnelle des salariés de la filière.
- ✓ La consolidation et la poursuite des actions mises en œuvre depuis 3 ans autour de la plateforme MUTAERO.
- ✓ De favoriser la perméabilité entre la formation initiale et la formation continue.
- ✓ Le soutien à la montée en puissance du Campus des métiers de l'aéronautique et du spatial.

### **Appui à la structuration des RH :**

L'Etat et la Région travailleront à répondre au plus près aux besoins des entreprises dans les territoires. Ils veilleront à favoriser l'égalité des chances, la formation des salariés et à soutenir les projets qui favoriseront l'accès et le maintien dans l'emploi.



# Le soutien renforcé de l'Etat aux filières industrielles

L'Etat a choisi de renouveler un soutien fort aux filières industrielles. Le Premier Ministre a ainsi refondé en novembre dernier le Conseil National de l'Industrie dont il a confié la vice-présidence à Philippe Varin (le Premier Ministre en assure la présidence). La cartographie des filières a été revue pour aboutir à seize comités stratégiques présidés par des industriels. Pour l'aéronautique, c'est Eric Trappier, président du GIFAS et président-directeur général de Dassault, qui prend la tête du comité stratégique.

Les comités stratégiques doivent aboutir à la rédaction de contrats de filières avant la fin de l'année. Ils identifieront les enjeux structurants pour l'avenir de la filière sur lesquels il importe que les entreprises de la filière conjuguent leurs efforts. Par exemple, pour la filière automobile, qui a signé son contrat le 22 mai dernier, trois enjeux majeurs ont été retenus : le véhicule plus autonome et connecté, la production de batteries et l'accompagnement des entreprises touchées par la baisse des perspectives commerciales du diesel.

Tous les comités stratégiques de filière doivent proposer des mesures visant à faire évoluer les programmes de formation initiale et continue en vue de garantir la meilleure adéquation entre besoins des industries et compétences disponibles. Par ailleurs, des CSF transverses numérique et international viseront à proposer à chacune des filières des solutions adaptées dans leur transformation numérique et pour développer ou renforcer leur pénétration à l'export.

L'Etat continue par ailleurs de faire de l'innovation sa priorité. C'est pourquoi le crédit impôt recherche (CIR) a été sanctuarisé et que, dans le cas de l'aéronautique, des mesures ont été annoncées en faveur de la recherche.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017, lors de la dixième réunion du CORAC, la ministre des transports Elisabeth Borne a réaffirmé un soutien fort de l'Etat. Ce sont ainsi 135 millions d'euros par an qui seront dédiés à la recherche sur cinq ans, dans le cadre du grand plan d'investissement. Trois axes ont été retenus : l'avion à énergie optimisée, autonomie et connexion et les nouvelles méthodes de développement et de production.

Le CORAC (comité d'orientation de la recherche en aéronautique civile) continue à rassembler tous les acteurs français de l'aéronautique civile (Etat, GIFAS, industriels, constructeurs, compagnies aériennes, aéroports, instituts de recherche), afin de définir des actions cohérentes de recherche et d'innovation technologiques, pour atteindre des objectifs communs de compétitivité, de sécurité et de transition écologique.

L'Etat soutiendra par ailleurs les entreprises et laboratoires qui apporteront des solutions dans la résolution de grands défis technologiques et sociétaux. Pour ce faire, un fonds pour l'innovation et l'industrie a été créé, générant environ 250 M€ par an, et dédié exclusivement au soutien à l'innovation de rupture. Ces fonds seront alloués par le Premier Ministre sur recommandation du Conseil de l'innovation, qui proposera notamment les « grands défis » sur lesquels les moyens de l'Etat seront concentrés. Il s'agit par exemple de l'intelligence artificielle, qui est un enjeu d'avenir majeur, notamment pour les entreprises de l'aéronautique (maintenance prédictive, amélioration du confort des passagers, augmentation de l'autonomie).

Dans ce cadre, le gouvernement allouera par exemple 800 M€ d'ici 2022 à la recherche et développement en nanoélectronique dans le cadre du plan Nano 2022.



# La Région déploie son plan régional aéronautique et spatial

Dans le cadre de la déclinaison opérationnelle de ce nouveau plan ADER, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée mobilisera **200 M€**, sur la période 2017 - 2021, pour accompagner les entreprises de la filière via ses différents dispositifs d'intervention.

## ► **Les outils pour optimiser la performance de la chaîne d'approvisionnement (Axe 1)**

**Les nouveaux dispositifs régionaux d'aides aux entreprises** pourront être mobilisés sur des projets visant à l'amélioration des performances et à l'augmentation des capacités de production : « Pass Occitanie », « Contrat expertise », « Contrat croissance », « Contrat immobilier », dispositif « accompagnement de structure et démarches collectives »...

Les projets d'amélioration des process industriels et les conditions de travail, de modernisation, robotisation, automatisation, numérisation de l'entreprise et de réduction de son empreinte écologique seront accompagnés dans le cadre de l'« **Usine du Futur** ».

**La Région a par ailleurs lancé en 2018 un appel à projets « Transition numérique »** pour soutenir les actions collectives portant sur la sensibilisation, le conseil et l'accompagnement des entreprises dans leur transition numérique.

Enfin, **la Région mettra en place via l'agence AD'OCC une structure régionale dédiée à la cybersécurité.** Celle-ci visera notamment à améliorer les systèmes informatiques des entreprises afin d'optimiser la protection de leurs données et la sécurisation de leurs productions.

## ► **Les outils pour l'ingénierie financière et l'internationalisation des entreprises (Axe 2)**

**En matière d'ingénierie financière**, IRDI-SORIDEC (207 M€ sous gestion en 2017) et FOSTER TPE-PME (143 M€ fin 2017) traduisent l'ambition régionale dans ce domaine.

Par ailleurs, la Région étudiera les possibilités de contribuer à des **fonds nationaux** au regard de leur intérêt économique pour le territoire, à l'image d'AEROFUND 3 pour lequel elle participe à hauteur de **2 M€**.

**Les nouveaux dispositifs régionaux d'aides aux entreprises** pourront être mobilisés sur des projets visant à approcher les **marchés internationaux** : « Pass export », « Contrat expertise », « Contrat export », « Contrat grand export », dispositif « accompagnement de démarches collectives internationales »...

**L'Agence régionale AD'OCC poursuivra sa présence sur les principaux événements internationaux** pour promouvoir les produits, services et savoir-faire régionaux afin d'attirer de nouveaux investisseurs : convention d'affaires AEROMART ; Toulouse Space Show ; Salon du Bourget ; Aircraft Interiors à Hambourg ; AIME à Dubaï ; MRO Europe... Au titre du « Contrat export » et du « Pass export », la Région peut également accompagner les entreprises pour participer à ce type de salons.

► **Les outils pour soutenir l'innovation (Axe 3)**

**Les nouveaux dispositifs régionaux d'aides aux entreprises** pourront intervenir pour accompagner les projets d'innovation individuels : « Pass Occitanie », « Contrat Expertise », « Contrat Innovation », volet innovation du « PIA3 régionalisé », appel à projets « Fab Labs »...

**Les dispositifs de soutien à l'innovation collaborative** seront également actionnés: Appel à projets « Readynov », soutien aux « plateformes régionales de recherche et d'innovation », dispositif « Graine » pour fédérer laboratoires et entreprises ; appel à projets « allocations doctorales », partenariats avec les « SAAT AxLR et Toulouse Tech Transfer »...

**La Région apportera également son soutien à de grands projets, collaboratifs et structurants**, devant déboucher sur la réalisation de démonstrateurs dans le domaine de l'avion plus électrique et plus écologique. Un **budget de 30 M€** est prévu.

**L'accompagnement de structures et démarches collectives** sera poursuivi afin notamment de soutenir les pôles et clusters ainsi que les actions collectives d'innovation des opérateurs régionaux. Le **PIA3 régionalisé** prévoit également un volet « structuration de filière ».

Sur la période 2001-2016, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a mobilisé une enveloppe globale de **plus de 200 M€** dans le cadre des 3 premières générations du Plan ADER.

► **Les outils pour accompagner l'emploi et la mutation des compétences (Axe 4)**

En lien avec Airbus et le Rectorat, la Région poursuivra son **financement du Campus des métiers de l'aéronautique et du spatial**, labellisé en janvier 2016 par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**Le Plan régional aérospatial prévoit également la mobilisation de l'offre de services Région dans le champ des compétences et des ressources humaines, spécifique à l'appui conseil des TPE/PME.**

Le « **PASS Conseil RH** » ayant pour objectif de sensibiliser les dirigeants des TPE-PME aux questions « Ressources Humaines », de faire émerger et de qualifier leurs besoins et de les orienter vers des partenaires pouvant les accompagner dans leurs problématiques.

« **Objectif Compétences** » : pour répondre aux besoins de formation des salariés et des chefs d'entreprises, et des prestations d'accompagnement ou d'ingénierie d'actions. Les actions financées répondent aux besoins de formation des salariés et des chefs d'entreprises, de prestations d'accompagnement ou d'ingénierie d'actions.

Le « **Contrat Expertise RH** » pour soutenir la phase de développement des ressources humaines d'une entreprise connaissant un problème d'attractivité, et étant située prioritairement en zone rurale ou péri-urbaine.

« **Innov'Emploi** » : mettre en place des formations certifiantes ou professionnalisantes de tous niveaux et de plus de 400 heures répondant à des besoins en recrutement repérés en CDI, CDD de plus de 6 mois.



**Exemples de projets accompagnés par la Région sur les précédentes générations du plan ADER pour renforcer la recherche publique, développer les technologies d'avenir, structurer la filière et anticiper les besoins en ressources humaines :**



- ▶ **6,5 M€** pour la création de l'**Espace Clément Ader à Toulouse**
- ▶ **7 M€** pour le bâtiment d'accueil de l'**Institut de Recherche Technologique à Toulouse**
- ▶ **2,5 M€** pour le bâtiment d'accueil du **Centre Spatial Universitaire de Montpellier**
- ▶ Appels à projets régionaux annuels, **AEROSAT puis EASYNOV**, permettant à des TPE/PME de mener des projets collaboratifs avec des laboratoires et universitaires (2016 : 6 projets soutenus pour un montant de **plus d'1,8 M€**).
- ▶ **Souscription au fonds de capital-investissement Aerofund 3** à hauteur de **2 M€**. (Les fonds Aerofund auront investi **172,4 M€** au sein de **29 entreprises** sur la période 2004-2017).
- ▶ **Pavillons collectifs sur les salons internationaux (Bourget, Aircraft Interiors à Hambourg, MRO Europe, Aeromart Toulouse)**: 500 entreprises accompagnées sur ces salons / conventions d'affaires entre 2011 et 2016.
- ▶ **Accompagnement de l'émergence de la 1<sup>re</sup> filière française industrielle des nanosatellites** : soutien à l'innovation collaborative d'une dizaine de PME du spatial pour **près de 6 M€** (Nexeya, Mecano Id, Steel Electronique, Eremis, Trad, Comat, M3Systems, CS, Syntony, Fusia, Freyssinet, Sigfox,... ).
- ▶ Dans le cadre du PRFP (Programme Régional de Formation Professionnel), un effort particulier a été porté sur le **métier d'intégrateur cabine aéronautique**. Afin de tenir compte des besoins importants de compétences sur les métiers de production, notamment pour l'assemblage et la livraison des avions, la Région a programmé **86 parcours de formation**. Ainsi, les demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de **plus de 46 000 heures de formation**, pour obtenir un CQPM leur permettant un meilleur retour à l'emploi.

# Les chiffres clés d'un écosystème moteur en Occitanie

L'écosystème régional est structuré autour des donneurs d'ordres (Airbus, ATR, Daher, Safran ...), de puissants Tier1 (Liebherr, Latécoère, Figeac Aéro ...) et d'un large réseau de sous-traitants. Il est un moteur de la dynamique économique régionale, un facteur clé du rayonnement à l'international de l'ensemble du territoire. En partie concentrée sur Toulouse et Montpellier, la filière s'appuie sur de **nombreux bassins d'activités et d'emplois à travers la région et irrigue l'ensemble du territoire.**

**1<sup>re</sup> Région européenne pour l'aéronautique civile**

**3<sup>e</sup> secteur d'activité régional avec 86 000 emplois dédiés**

**Près de 10 Mds €** de CA hors Airbus

**1 100** entreprises

**102 000** emplois dont **86 000** emplois directement dédiés

**118** formations initiales (tous niveaux), pour environ **4 800** jeunes diplômés par en Occitanie

**1 250** demandeurs d'emplois formés chaque année

**75%** des ingénieurs français du secteur sont formés en Occitanie

Sources : CCI - Région - Insee 2015





## CONTACTS PRESSE

**Service de presse Région Occitanie  
Pyrénées-Méditerranée**

**Frédéric NEUMAN  
Attaché de presse**

05 61 33 53 39 | 06 19 45 88 18

[frederic.neuman@laregion.fr](mailto:frederic.neuman@laregion.fr)

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

05 61 33 53 49 | 52 75

 [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)  
[laregion.fr](http://laregion.fr)

**Préfecture de la région Occitanie,  
préfecture de la Haute-Garonne**

**Elise LAFON  
Attachée de presse**

05 34 45 36 17

[communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr)

